

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	05-03-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	rh@hipr44.fr
Date du concours :	26-05-2026
A propos du poste :	

Ce concours constitue le report de la session initialement publiée le 17 février 2025 et dépubliée le 15 avril 2025, en raison de l'absence de jury, qui n'a pas permis la tenue des épreuves.

1 poste de TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER DE 2EME CLASSE dans le domaine de la logistique et activités hôtelières spécialité restauration et hôtellerie (encadrant production culinaire)

Date de concours prévisionnelle mi mai-juin 2026

MISSIONS

Le Responsable de la restauration détermine, pilote et coordonne l'ensemble des activités de restauration, sur l'ensemble des sites de l'Hôpital Intercommunal du Pays de Retz :

- ****Planification et organisation**** : Élaborer les menus en collaboration avec la diététicienne, en respectant les contraintes nutritionnelles et budgétaires. Planifier les activités de restauration pour garantir une alimentation équilibrée et variée.
- ****Gestion des achats et de la logistique**** : Coordonner les achats de matières premières et de produits alimentaires, en veillant à la qualité et à la traçabilité des produits. Gérer les stocks et assurer une gestion efficace des ressources. Préparer le plan d'investissement et gérer la maintenance des matériels
- ****Contrôle de la qualité et de la sécurité**** : Mettre en place des procédures de contrôle de la qualité et de la sécurité alimentaire, conformes aux normes en vigueur. Superviser les pratiques d'hygiène et de sécurité dans la cuisine et les zones de préparation des repas.

- ****Encadrement et gestion du personnel**** : Animer et encadrer l'équipe de restauration, en assurant la formation et le développement des compétences des employés. Gérer les équipes de manière à garantir une production alimentaire qualitative privilégiant le fait maison
- ****Suivi financier**** : Gérer le budget de la restauration, en contrôlant les coûts et en optimisant les dépenses. Assurer la transparence et la responsabilité financière du service de restauration.
- ****Collaboration avec les services de soins et d'accompagnement**** : Travailler en étroite collaboration avec les services de soins et d'accompagnement pour répondre aux besoins spécifiques des patients et résidents, notamment en matière de régimes alimentaires spéciaux.
- ****Participation aux commissions et projets**** : Participer aux commissions de marchés du GHT44 et aux projets d'amélioration des services de restauration. Contribuer à l'élaboration de nouvelles méthodes et outils pour améliorer l'efficacité et la qualité des prestations.

Informations sur l'établissement

Nom : HOPITAL INTERCOMMUNAL DU PAYS DE RETZ

Ville : 44210 Pornic

Site Web : <https://www.hipr44.fr>

Pour candidater

Date limite de candidature : 07-04-2026

Conditions de candidature :

Etre titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé correspondant à l'une des spécialités mentionnées aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 12 octobre 2011 dans l'un des domaines correspondant aux fonctions statutairement dévolues aux techniciens supérieurs hospitaliers.

Pièces à fournir :

- 1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- 2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies
- 3° Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents
- 4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne
- 5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national
- 6° Eventuellement, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.
- 7° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2)

Mail pour l'envoi des candidatures : rh@hipr44.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :
HOPITAL INTERCOMMUNAL DU PAYS DE RETZ
Service des Ressources Humaines

CS 91309

44213 PORNIC CEDEX